

COALITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE GENETIQUE AFRICAIN

Suite aux déclarations du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques dans une interview accordée au quotidien "Le Pays" le 26 septembre 2006 et parue le 29 septembre 2006,

Nous, membres de la Coalition des Organisations pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) du Burkina Faso, réaffirmons notre attachement à la sauvegarde du patrimoine génétique africain et exprimons notre étonnement et nos réelles inquiétudes face à la précipitation et à la tendance simpliste qui conduisent à un optimisme dénué de tout réalisme quant à l'introduction du coton transgénique au Burkina Faso..

En rappel,

- **En juillet 2003**, le BURKINA FASO devient le premier pays d'Afrique de l'Ouest à accueillir le coton transgéniques, sans avoir défini au préalable un cadre réglementaire conséquent pour protéger les populations et l'environnement des risques liés aux OGM,
- Cette phase expérimentale s'est faite de façon opaque sans actions conséquentes pour informer/sensibiliser les populations sur le sujet,
- **En juin 2004, un début de régularisation avec la mise en place d'un cadre législatif par l'adoption de règles nationales** en matière de sécurité en biotechnologie a été amorcé et **pas encore finalisé.**
- **En Mars 2006, une loi** portant régime de sécurité en matière de biotechnologie a été votée et des décrets d'application de cette loi sont toujours dans le circuit pour être examinés.
- **A ce jour, seulement l'Agence nationale de Biosécurité a été mise en place.** Il reste encore la mise en place d'un Comité Scientifique National de Biosécurité, **d'un Observatoire National de Bio surveillance, de Comités Scientifiques internes de Biosécurité, comme le prescrit notre loi en son article 53.**

Au regard de ce qui précède, il ressort clairement que l'optimisme de Monsieur le Ministre se fonde malheureusement sur un paradoxe et un dysfonctionnement à trois niveaux :

Premièrement, le processus législatif est seulement amorcé au niveau du parlement et donc encore inopératif. S'il est opérationnel, quel est le niveau d'information des populations ? La décision de production annoncée pour l'année prochaine, est-elle fondée sur quel cadre législatif ?

Deuxièmement, si Monsieur le Ministre démontre la rentabilité économique du coton Bt, au niveau de la recherche technologique à la ferme SOFITEX de Bony (milieu confiné avec toutes les conditions de recherche), quel est le niveau d'information, de formation et d'accompagnement des producteurs pour que ceux-ci maîtrisent cette nouvelle variété en milieu ouvert avec la même rentabilité qu'en milieu confiné ?

Troisièmement, la recherche a été faite probablement avec d'éminents chercheurs en matière de biotechnologie. Dites-nous Monsieur le Ministre, quel a été jusqu'à ce jour le niveau d'implication du producteur dans le processus de recherche, d'élaboration de nouvelles générations de semences de Coton Bt ?

Par ailleurs, nous nous démarquons nettement de certaines affirmations de Monsieur le ministre quant à la rentabilité économique, aux questions environnementales, à la garantie d'une fiabilité du Bt burkinabè, la liberté de choix de variétés par les producteurs,

Rentabilité économique (pesticides, ouvriers agricoles, dépenses pour les semences, Coton Bio et conventionnel)

Parlant de la rentabilité économique du Coton transgénique, Monsieur le Ministre affirme avec conviction que « pour avoir des gains, nous diminuons nos coûts de production à travers la stratégie du coton OGM ». Pourtant, Monsieur le Ministre, des études indépendantes ont montré que pour des petits paysans comme ceux du Burkina Faso (avec 5ha en moyenne) il existe très peu de différence entre les frais de production du Coton Bt et ceux du coton conventionnel qui sont parfois plus rentables. Si nous nous en tenons à ces études, votre affirmation n'est valable que pour les promoteurs de l'agrobusiness qui transformeront les braves petits paysans et petites paysannes en ouvriers et ouvrières agricoles.

Le manque à gagner à travers l'utilisation des pesticides dont vous faites l'éloge, n'est pas aussi considérable selon les études faites par Deccan Development society (Inde). C'est-à-dire que la réduction de l'investissement en pesticide avec le Coton Bt reste infime par rapport au traitement du coton conventionnel. La tendance est même d'augmenter les investissements en pesticides avec le Coton Bt car il est évident que certains insectes piqueurs suceurs continueront à nuire davantage aux plantes transgéniques en comparaison avec les variétés conventionnelles.

Selon, vous, Monsieur le Ministre, avec le coton Bt, l'utilisation de pesticide sera amoindrie par le fait que sur les six (6) ravageurs connus actuellement, seulement deux (2) resteront résistants. Si cela est avéré, comment pouvez-vous nous expliquer le bilan critique de chercheurs au niveau international comme l'entomologiste Blake Layton de l'Université de Mississippi (USA) qui confirme que la nouvelle variété Monsanto, Bollgard II « ne peut contrôler complètement les chenilles de la capsule. Pour lui, « il est important de dire que sous forte pression, les chenilles peuvent se développer à des niveaux néfastes. »¹

Comment comprendre les conclusions de l'étude faite par le Nanjing Institute of Environmental Sciences (Chine) qui notifie que la susceptibilité des chenilles face au Coton Bt a diminuée de près de 30% après 17 générations. C'est dire que l'indice de résistance de la chenille augmente mille fois après 40 générations. La 41^{ème} génération est donc mille fois plus résistante que la première.²

Sous la direction du professeur NENTWIG de l'Université de Bern (suisse), une équipe de chercheurs s'évertue en ce moment à des investigations sur la problématique des effets néfastes de la diffusion du Bt toxine sur le microcosme du sol et des effets à long terme sur la fertilité des sols et donc sur les autres espèces culturales³.

¹ Victoria G. Meyers, "Bollgard II : The next generation", Progressive Farmers, March 2003

² Dayuan XUE, "A summary of research on the environmental impact of BT COTTON IN CHINA" Nanjing Institute of Environmental Sciences (Chine), 2002

³ Voir les études de Bryan W. Clark et de Joel R. Coats, Subcate Effects of Cry1Ab Bt Corn de l'Université Iowa State, Publiées dans BioOne, volume 35, August 2006

Voir également la revue "Applied Soil Ecology" N°32, Pages 180 à 187 publiée par le National Environment Research Institute, Silkeborg, Danemark, *Can Bacillus thuringiensis (Bt) corn residus and Bt-corn plants affect life-history trait in the earthworm ?*

Nous tirons donc notre chapeau déjà au Coton Bt *made in Burkina* si la recherche est capable de garantir que toutes ces inquiétudes ont été résolues et qu'en cas d'échec les producteurs seront indemnisés par la Sofitex et l'Etat Burkinabè détenteur du brevet.

Vos options actuelles, Monsieur le Ministre, permettent-elles de laisser un libre choix au producteur Burkinabé que vous n'avez d'ailleurs pas consulté ? Si le Burkina est détenteur du brevet, l'Etat peut-il garantir à moyen et long terme la disponibilité des semences ? La culture du coton bio et du coton conventionnel est-elle désormais supprimée ?

Monsieur le ministre, le débat est passionnant et âpre entre scientifiques, intellectuels, société civile et politiques. Mais la vraie question qui résume notre inquiétude et notre étonnement, est celle-ci ?

Pour une décision aussi importante qui concerne à tous les niveaux, le monde paysan, quelle est la place du producteur et de la productrice dans le débat ? Le producteur et la productrice ont-ils le moindre élément d'information et d'explication nécessaire pour oser entrer dans le débat ?

Monsieur le Ministre, aujourd'hui vous faites la promotion du coton Bt pour conquérir le marché mondial et surtout pour être en phase avec les avancées technologiques. Demain vous opterez pour le golden rice et le maïs Bt pour enfin embrasser Monsieur Bill Gates⁴ avec ses nouvelles variétés de mil et de sorgho transgéniques pour lutter contre "l'insécurité alimentaire" au détriment de notre Souveraineté Alimentaire. Nous dépendons déjà des denrées importées à outrance. Que représente la souveraineté d'une nation dont l'estomac des populations prend forme selon les humeurs et la volonté des firmes internationales ?

Les firmes qui encouragent ce jeu, gardons-le à l'esprit, sont toutes des firmes qui avaient dans le temps produits les pesticides et les engrais de la révolution verte des années 70. Vu les résultats désastreux de leurs produits sur l'environnement et voyant que pesticides et engrais chimiques sont de plus en plus contestés dans le monde, ils se sont reconvertis dans la production de semences et entendent gérer le monde par ce biais. Tant qu'il s'agissait d'hybrides qui étaient mis au point cela pouvait encore être accepté mais à partir du moment où nous sommes passés dans la manipulation du vivant (les OGM sont des produits obtenus à partir de la manipulation des gènes c'est à dire l'essence même de la vie : ce sont des produits artificiels c'est à dire qui n'aurait jamais pu exister si l'homme ne les avait pas créés), nous ne pouvons plus rester les bras croisés parce que cela est contraire à l'éthique mais en plus cela revient à vouloir bouleverser l'ordre naturel ! **Comme dit le proverbe, c'est l'homme lui-même qui crée ses propres monstres !**

Dépendre de la nature, de sa richesse et de ses humeurs, ce n'est déjà pas une chose aisée. Mais la nature est généreuse, respecte l'homme et sa liberté.

Dépendre des intérêts économiques d'une firme dont le seul but est de faire du profit, c'est se laisser ligoter !

Fort de tout ce qui précède et

⁴ Bill Gates donates Sh1.3b (16,9 millions Us dollars) to biotech group , Kenyan Daily Newspaper: The Standard, July 1, 2005

- Considérant que l'introduction des OGM dans nos pays pose la question centrale du contrôle politique de l'agriculture et de l'alimentation dans le contexte actuel de globalisation de l'économie ;

- Considérant que les OGM posent de sérieux problèmes environnementaux liés à l'agriculture, des problèmes d'ordre économique, politique, culturel, éthique et sanitaire tant pour les hommes que pour les animaux ;

- Considérant que l'imposition des OGM à l'agriculture africaine est contre les droits des communautés locales et contribue à une dépendance plus accrue des paysans et des paysannes vis-à-vis des semences transgéniques ;

- Considérant que l'introduction des OGM dans un pays de la sous-région entraîne des conséquences non seulement pour le pays en question, mais aussi pour les autres pays environnants ;

Nous, membres de la COPAGEN/BURKINA,

- ✓ sommes particulièrement préoccupés au sujet de la situation qui prévaut au Burkina Faso en ce qui concerne l'introduction et les expérimentations en champ du coton Bt et maintenant l'engagement pour une production au plan national ;
- ✓ exprimons nos plus vives protestations face à la manière dont le coton Bt est introduit au Burkina Faso au mépris des engagements internationaux auxquels notre pays a souscrit, démarrant des expérimentations en champ de coton Bt, sans information publique suivie de débats contradictoires et avant d'avoir mis en place un cadre juridique de biosécurité conséquent dans le pays ; et déclarant sans avoir pris toutes les mesures de précaution nécessaire que nous pouvons maintenant nous lancer dans la culture du coton transgénique.

Soucieux de ne pas voir se reproduire la même situation dans les autres pays de la sous – région,

- ✓ appelons nos gouvernants au respect des engagements internationaux auxquels ils ont souscrit pour la protection de la biodiversité et la promotion de la biosécurité
- ✓ invitons les organisations de producteurs et productrices, les ONG en activités, les organisations de consommateurs à la vigilance permanente pour empêcher la prise en otage de l'agriculture africaine et burkinabè en particulier et partant, la réduction des paysans et paysannes à la pauvreté et à la misère.

Ensemble, forts de la conviction qui nous anime et confiants dans la solidarité agissante chaque jour plus forte que nous tissons dans la sous-région, nous affirmons notre détermination à exiger la prise en compte des intérêts des communautés locales et à n'avoir de cesse d'agir tant que les Etats de la sous-région, soutenus par les multinationales propriétaires des OGM, tenteront de les imposer à l'agriculture africaine et de contrevenir aux droits des communautés locales.

Ouagadougou le 13 octobre 2006

La COPAGEN/BURKINA